

Communiqué

Plateau de Saclay : Nous refusons une concertation en trompe l'œil

Ce mardi 6 avril 2010 à 16h30, la mission de préfiguration de l'Établissement public Paris-Saclay avait convié les associations du territoire de Saclay à une réunion d'un groupe de travail sur « le fonctionnement hydraulique du projet QOX-Sud ».

Les associations signataires de ce texte ont décidé de ne pas participer à cette réunion. Elles avaient accepté le principe d'un processus de concertation préalable avec la mission à l'automne dernier, dans l'attente de l'organisation d'un véritable débat public sur l'aménagement du plateau. Elles considèrent aujourd'hui que la mission n'a pas tenu ses engagements.

Il n'est pas question de refuser le dialogue mais d'exiger qu'il se fasse sous la forme légale, dans le respect de la Convention d'Aarhus et des lois françaises qui en définissent l'application. Nous ne pouvons être complices de l'actuel simulacre de débat, bien utile à l'Etat pour donner le change au milieu associatif, affirmer un peu plus tard que la concertation a déjà eu lieu et justifier que le futur Etablissement Public n'organise aucun débat public.

Aucun projet de territoire, notamment sur le plateau de Saclay, fût-il d'intérêt national, ne peut aboutir sans l'accord, la concertation (honnête et préalable) avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de concilier l'ensemble des dimensions scientifiques, agricoles, environnementales et sociales du projet.

La raison d'être des groupes de travail auprès de la mission était l'intégration dans le projet de besoins locaux, ainsi que la mise en place d'une concertation avec les associations pour prendre en considération leurs attentes. Les associations prennent acte que malgré leurs demandes répétées, il leur est seulement demandé de travailler sur des améliorations à la marge du projet initial, sans que soient véritablement étudiées les modalités qu'elles défendent pour la mise en place du pôle recherche sur le plateau, et notamment :

1) Pas de consommation de terres agricoles

Il faudrait pour cela étudier sérieusement l'option, moins coûteuse, du maintien de la faculté d'Orsay dans la vallée plutôt que son déplacement sur les terres agricoles. Il faudrait également renoncer à installer un centre international de conférences à la place de la ferme de la Martinière et de la compostière, dont la disparition fragiliserait gravement le reste des exploitations agricoles pour des raisons économiques et techniques. Parallèlement il faudrait soutenir l'agriculture du plateau, en réaffectant d'une partie des dépenses prévues dans le projet pour aider à la reconversion de l'agriculture pour les agriculteurs qui le demandent.

2) Priorité à l'amélioration des transports en commun existants

Il faudrait pour cela obtenir le report dans le temps de la construction du métro automatique souterrain et privilégier, dans un premier temps, l'amélioration de l'existant (RER et segments de bus Nord-Sud). Cela peut en effet suffire à répondre aux besoins de connexion d'Orly à Versailles avec le plateau de Saclay, et à moindre coût.

Il devient de plus en plus évident qu'il ne s'agit donc pas de concertation mais d'une tentative d'amener peu à peu les associations à valider le projet initial. Respectant le mandat de leurs adhérent(e)s, les associations signataires considèrent que la mission de préfiguration de l'OIN ne respecte pas le processus d'une réelle concertation et cherche au contraire à utiliser les associations pour en faire à posteriori les cautions du projet.

C'est pourquoi refusant le piège d'une concertation en trompe l'œil, elles annoncent à la mission de préfiguration leur départ des groupes de travail jusqu'à ce que les modalités mentionnées plus haut soient étudiées avec les moyens adéquats, et soient intégrées dans les projets d'aménagement du Plateau de Saclay.

Le 6 avril 2010

Associations signataires :

AMAP des Jardins de Cérès, les AVB, APESA (Saint Aubin), Citoyens actifs et solidaires d'Orsay, SCi Terres Fertiles, Jouy Ecologie, Le Collectif « Un autre avenir pour les Pays de Saclay »